LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LA VICTIME QUI PUBLIE SES MÉMOIRES

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de **Martial**, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial n'avait pas manqué, en janvier 2025, de lire les multiples articles de presse relatant la mésaventure d'Anne DENEUCHATEL : un faux Brad PITT, et vrai escroc, avait initié une romance amoureuse qui avait abouti à un préjudice de 830 000 €.

À l'époque, la victime avait peu apprécié les remarques désobligeantes dénonçant sa crédulité extrême.

Aujourd'hui elle publie un ouvrage intitulé « Je ne serai plus une proie. »

Martial s'est longuement interrogé sur les motivations de cette publication. Il a formulé trois hypothèses :

- un règlement de compte vis-à-vis des détracteurs ;
- une compensation de la perte subie par des droits d'auteur (et pourquoi pas des droits d'adaptation au cinéma);
- une façon de mener une autothérapie.

La réponse est venue de l'intéressée : « j'aimerais que mon histoire serve à d'autres victimes. »

Martial, rassuré, se demande maintenant s'il ne va pas lui aussi publier le récit de ses différentes mésaventures hebdomadaires dans le monde de la consommation. Il a déjà réfléchi au titre de son ouvrage. Après quelques nuits blanches, s'est décidé à le baptiser « Amer-tune. »





INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET: 503 805 657 000492

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)